

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00583 Numéro SIREN : 810 322 768 Nom ou dénomination : 2 MP
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 16913

Désignation de l'entreprise2MPDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise8 rue Lavoisier77330 OZOIR-LA-FERRIEREDurée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*81032276800013Néant

				Exercice N clos le,13/10/2022		N-113/10/2021	
		Brut1		Amortissements, provisions2		Net3	
						Net4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	61 730	AS	49 022	12 708	11 608
	Autres immobilisations corporelles	AT	123 808	AU	69 988	53 820	36 042
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	20 928	BI		20 928	17 126	
TOTAL (II)		BJ	206 465	BK	119 009	87 456	64 776
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	28 281	BM		28 281	26 289
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	64 441	BW		64 441	6 775
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 068 926	BY	32 628	1 036 298	993 574
	Autres créances (3)	BZ	125 911	CA		125 911	391 404
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	392 710	CG		392 710	468 626
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 551	CI		4 551	
	TOTAL (III)	CJ	1 684 819	CK	32 628	1 652 191	1 886 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 891 284	IA	151 637	1 739 647	1 951 444
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	20 928	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks			Créances	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cejaud Quadra

Dossier N° V15161 en Euros

Attestation de présentation des comptes

So Expertise

Désignation de l'entreprise : 2MP Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0.....0.0.0.....)			DA	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	99 177	
	Report à nouveau			DH	205 084	205 084		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	96 020	99 177		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	455 282	359 261		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
		Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	278 247	321 601		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	387	387	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	351 293	395 786		
	Dettes fiscales et sociales			DY	284 275	294 707		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	370 164	579 702		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	1 284 365	1 592 182		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 739 647	1 951 444		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 088 173	1 292 182	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	21 601	21 601		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	50.0000	1 000			1 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 6 8 6 9
Autres créances	2 3 9 8
Total	4 9 2 6 8

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	
- Legendre	46 869
Total	46 869

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	980
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 371
Dettes fiscales et sociales	18 144
Autres dettes	23 544
Total	118 039

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus S/Emprunts	
- Intérêts sur emprunts	80
Fournisseurs	
- Europe Express	276
- Europe Express	31
- Europe Express	72
- Europe Express	80
- Europe Express	51
- Immo baltard chgs 2021	7 287
- Joannes distribution	957
- Kloeckner metals	3 225
- Macocco	10 297
- Macocco	133
- Arev negoce	9 661
- Arev Negoce	5 128
- Tiger	1 581
- Assu Megane 011221- 28022022	392
- Ass Mégane : 1 mois = $391.61/12 = 62.63$ €	63
- Assu trafic 0103 - 310322	28
- Prov Decennale solde 2021	17 580
- Mandataire 12/2021	331
- Mabdataire 03/2022	331
- Traitement indus	5 827
- Traitement indus	3 716
- Immo Baltard solde dû	847
- Electricite	549
- Honoraires Gestion comptable	5 462
- Honoraires Gestion sociale	1 068
- Honoraires Gestion juridique	401
Clients avoirs à établir	
- BGS construction F19-02-522	600
- PArc Charette 16-10-141B	697
- Full Time 15-06-014	9 600
- Fondation de Mazenod	550
- Snerct A1384-06 S/ F1131-07	6 000
- Bouygues F284	2 500
- Bouygues F296	1 356
- Bouygues F 432	2 160
Org. Soc. Charges à payer	
- Taxe apprentissage	1 530
- CFE 1 T 2022	1 980
- TVTS 1 T 2022	414
Etat Charges à payer	
- CFE 1 T 2022 provision	1 980
- Solde CVAE 2022	2 850
- TVTS 1 T 2022	414
Autres charges à payer	
- CAP au 31/03/2022	133
D/C Charges à payer	
- Assurance prêt	81
Charges constatees d'avance	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- Sc savo location copieur	256
Banques Charges à payer	
- Interets sur frais 1 T 2022	900
Total	109 452

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 551
Total	4 551

2MP

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 8 rue Lavoisier
77330 OZOIR-LA-FERRIERE

810 322 768 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 96 020,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice96 020,06 euros

Affecté en totalité au compte *Autres réserves* qui s'élèvera ainsi à 400 281,50 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME

LE PRÉSIDENT

Christophe PAULINO

SAS 2MP

8 rue Lavoisier 77330 Ozoir-la-Ferrière
Siret : 810 322 768 00013 APE 4332B
SAS au capital de 50 000 Euros
E-mail : sas.2mp@gmail.com